

**U. F. R. LETTRES ET LANGUES**

**MASTER Arts Lettres et Langues**

**Mention  
Lettres, Arts et Humanités**

**Spécialité  
Culture et médiation  
des arts du spectacle**

**MASTER 1ère année**

**Année Universitaire 2016-2017**

**Document à lire attentivement et à conserver**

# SOMMAIRE

## **I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues**

### **II- Présentation générale des études**

#### A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique  
Les examens

#### B- Le système LMD

Les diplômes

#### C- Les stages

#### D- Les certifications nationales

D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)

D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)

#### E- La mobilité étudiante

#### F –Les Clés de la réussite

### **III- Les études de LETTRES**

#### A- Présentation de la filière

A1- Renseignements pratiques

A2- Organisation des études

A3- Débouchés de la filière

#### B- Présentation du Master 2 Culture et médiation des arts du spectacle

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

B2- Présentation du Master LETTRES

B2.1- Maquette du S7

B2.2- Descriptif des enseignements du S7

B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du S7

B2.4- Maquette du S8

B2.5- Descriptif des enseignements du S8

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances du S8

## **I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES**

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 6 départements.

**6 départements. : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

**3 filières** : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

### **Quelques chiffres**

A l'Université : 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 3195 à l'UFR Lettres et Langues, 170 enseignants chercheurs, 24 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administrative : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : WINZER, Jocelyne

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### **Les départements pédagogiques**

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:anne.collicard@univ-tours.fr">anne.collicard@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:augustine.semado@univ-tours.fr">augustine.semado@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:dominique.moreau@univ-tours.fr">dominique.moreau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Spécialisations</u></b> <b>F.L.E. (Français Langue Etrangère)</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Parcours</u></b> <b>P.R.I. (Politique et relations Internationales)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## **II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES**

### **A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

#### **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### **► Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### **B - LE SYSTEME L-M-D**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### **Les diplômes :**

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

### **C- LES STAGES**

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

#### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



### **D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES**

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

#### **▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)



#### **▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES**

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier d vos compétences en informatique ou en langue.

**Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.**

### **E- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : [internat@univ-tours.fr](mailto:internat@univ-tours.fr)

### **F- LES CLES DE LA REUSSITE**

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)

### **III- LES ETUDES DE LETTRES**

#### **A- PRESENTATION DE LA FILIERE**

##### **A1 - Renseignements pratiques**

Pour toute information complémentaire dans les domaines suivants, sachez à qui vous adresser

Responsable de la Filière Culture et médiation des arts du spectacle	<b>Valérie Vignaux</b> , Bureau 136 <a href="mailto:valerie.vignaux@univ-tours.fr">valerie.vignaux@univ-tours.fr</a>
Responsable du Master 1 ADS	<b>Nicole Denoit</b> , Bureau 136 <a href="mailto:denoit@univ-tours.fr">denoit@univ-tours.fr</a>
Responsable du Master 2 ADS	<b>Valerie.vignaux</b> , Bureau 136 <a href="mailto:valerie.vignaux@univ-tours.fr">valerie.vignaux@univ-tours.fr</a>
Secrétariat d'Arts du spectacle	<b>Christine Climent</b> Bureau 106 <a href="mailto:Christine.climent@univ-tours.fr">Christine.climent@univ-tours.fr</a> Tél : 02 47 36 65 94
Projet professionnel et débouchés	Service universitaire d'information et d'orientation.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique comprend <ul style="list-style-type: none"><li>• des universitaires, rattachés à différents départements de l'Université François-Rabelais</li><li>• des professionnels du spectacle</li><li>• des artistes</li></ul> Les enseignants reçoivent les étudiants à leurs heures de permanence affichées au secrétariat de Français.

##### **A2 – Organisation des études**

- Méthodes pédagogiques

Cours, CM, TD, ateliers, stages, workshops.

Insertion dans des compagnies locales partenaires.

Une partie des enseignements feront l'objet de stages qui se dérouleront dans l'enceinte des structures partenaires (CCNT, CDRT, Centre Images!), après accord passés avec l'université sous la forme de conventions.

Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication :

Du côté des étudiants, un apprentissage des nouvelles technologies, et une réflexion sur leur usage esthétique, pédagogique et professionnel (mise en valeur des ressources des structures culturelles) est prévu, en M1 et en M2 (cours d'infographie, cours sur les nouveaux médias).



Du côté des enseignants, une partie des cours se fera au moyen des nouvelles technologies (TICE), notamment pour la présentation indispensable des éléments audiovisuels dans les cours.

Exploitation des CRL (Centres de Ressources en Langues).

- Poursuite d'Études.

Les étudiants ayant validé leur M1 peuvent poursuivre leur formation en intégrant le Master 2 Culture et médiation des Arts du spectacle. Ils doivent dans ce cas déposer un dossier de candidature. Attention : les places en M2 sont limitées à 25.

### **A3 – Débouchés de la filière**

Le Master Culture et médiation des Arts du spectacle prépare à assumer des fonctions de responsabilité dans les domaines suivants :

- Administrateur de compagnies (théâtre, danse, musique, etc.)
- Direction ou co-direction de services culturels
- Adjoint de direction ou chargé de missions dans des structures artistiques et culturelles
- Chargé de production et de diffusion des spectacles
- Prospection et programmation
- Relations publiques
- Documentation
- Presse et communication
- Rédaction et publication (dramaturgie, programmes)
- Actions pédagogiques
- Relations avec les collectivités
- Service d'accueil.

### **Informations complémentaires**

Pour toute information (thèmes de recherche, programme et dates des concours, manifestations scientifiques, etc.), voir le site web :

[lettres.univ-tours.fr](http://lettres.univ-tours.fr) onglet Départements / Filières : filière Arts du spectacle

## **B - PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES, NIVEAU MASTER**

**B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'université François Rabelais :**

### **DIPLOME DE MASTER**

*en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master*

#### ***Art. 1 : Conditions d'accès et inscription***

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

#### ***Art. 2 : Organisation des enseignements***

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

### **Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances**

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

#### **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU*

*« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.*

*De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

### **Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation**

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

**Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;**

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

### **Art 5 : Organisation des sessions d'examens**

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

**Art. 6 : Jury**

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

**Art. 7 : Délivrance du diplôme**

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

**Art. 8 : Mention**

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

**Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies**

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

**B2.1 - MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS**

**MASTER Arts, Lettres, Langues et civilisations**  
 Spécialité **CULTURE ET MEDIATION EN ARTS DU SPECTACLE.**  
 Finalité professionnelle = (120 crédits ECTS)

<b>MASTER 1<sup>ère</sup> année</b>									
Spécialité <b>CULTURE ET MEDIATION EN ARTS DU SPECTACLE.</b> Finalité professionnelle									
Semestre / UE	Coef	EC TS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant	
					D*	D	D		
<b>SEMESTRE : S7</b>									
<b>UE 1</b> <b>UE fondamentale</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>120</b>	1. Séminaire à choisir dans le Parcours (mutualisé)  2. Ecritures contemporaines  3. Musiques actuelles  4. Sémiologie des images fixes		24		<b>66</b>	
	1	3	40					18	18
	1	3	20					12	12
	1	3	20					12	12
<b>UE 2</b> <b>UE professionnelle</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>120</b>	1. Institutions du spectacle vivant  2. Gestion du spectacle vivant  3. Séminaire à choisir dans d'autres mentions du Master (mutualisé)  4. Les politiques culturelles  5. Elaborer son projet professionnel	12	12		<b>88</b>	
	1	3	40					12	24
	1	3	20					12	12
	1	3	20					24	24
	1	3	20					18	18
1	3	20	10	10					
<b>UE 3</b> <b>UE Pratique</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	1. Langue vivante (anglais ou pratique théâtrale en anglais ou autre langue)  2. Méthodologie en arts du spectacle		24		<b>34</b>	
	1	2	20					10	10
<b>Total 1<sup>er</sup> semestre (S1)</b>		<b>30</b>	<b>280</b>		<b>30</b>	<b>158</b>		<b>188</b>	

<b>SEMESTRE : S8</b>								
<b>UE 4</b> <b>UE fondamentale</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>100</b>					<b>52</b>
	1	3	40	1. Archives du cinéma	18			18
	1	3	20	2. Ateliers : autres publics		10		10
	1	3	40	3. Séminaire à choisir dans le Parcours : pédagogie et didactique du cinéma (mutualisé)		24		24
<b>UE 5</b> <b>UE professionnelle</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>140</b>					<b>98</b>
	2	4	40	1. Médiations du spectacle : - Infographie - Revues et supports visuels		26 14 12		26
				2. Médiation culturelle et cinéma	12	12		24
	1	3	40	3. Langue vivante (anglais ou pratique théâtrale en anglais ou autre langue)		24		24
	1	2	20			24		24
	1	3	40	4. Séminaire à choisir dans le Parcours : Droit du spectacle vivant (mutualisé)				
<b>UE 6</b> <b>Stage</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>130</b>	Stage d'un mois minimum dans une structure culturelle				<b>stage</b>
				Préparation du stage		6		<b>6</b>
<b>Total 2ème semestre (S2)</b>		<b>30</b>	<b>370</b>		<b>30</b>	<b>126</b>		<b>156 et stage</b>
<b>Total Master 1<sup>ère</sup> année ([M1] = maîtrise)</b>		<b>60</b>	<b>650</b>		<b>60</b>	<b>278</b>		<b>344 et stage</b>

**UE 1. Fondamentale**

● **EC 1. Un séminaire à choisir (18 heures minimum ou 24 heures)**

**Nous recommandons particulièrement**

**1) Les cours du parcours ADS (pour les étudiants qui n'ont pas fait leur licence à Tours):**

**Pédagogie et didactique du théâtre (24 heures)**

*Cours de L3 du Parcours Arts du spectacle : nombre de place limité*

*Enseignant : Bernard Pico*

*12 cours de 2 heures*

*Faire une lettre de motivation +CV à b.pico@wanadoo.fr*

Ce cours est un atelier de pratique du jeu dramatique à partir d'exercices individuels et collectifs : approcher les différents paramètres du jeu d'acteur (travail du corps, geste, mouvement, regard, voix, rythme, émotion, imagination, jeu avec l'autre, personnage, situation, etc.)

Le travail portera sur des textes d'auteurs contemporains dans une perspective particulière : comment le texte induit-il les propositions de jeu, comment le jeu permet-il « d'ouvrir » le texte ?

A partir de ce travail pratique, l'attention se portera sur la méthodologie des exercices et leur utilisation dans un cadre pédagogique

**Repères bibliographiques :**

Patrick Pavis, *Le théâtre contemporain*, Nathan université, 2002.

Hans-Thies Lehmann, *Le théâtre postdramatique*, L'Arche, 2002.

**2) Théâtre et autobiographie (18 heures)**

*Cours de M1 Lettres modernes et littérature comparée*

*Enseignante : Catherine Douzou*

*6 cours de 3 heures.*

Souvent défini comme un art où l'autobiographie est impossible, le théâtre se livre au récit et au récit de soi depuis plusieurs décennies. A travers les textes mis au programme et d'autres évoqués plus rapidement (comme ceux de Wajdi Mouawad), nous étudierons les formes nouvelles que prend le drame, affecté par le souci de soi de son auteur. La mise en scène et la conception de la scène, de la représentation seront également abordées.

**Programme :**

C. Delbo, *Qui rapportera ces paroles*, HB éd. 2001.

M. Duras, *L'Eden-cinéma*, Gallimard, Folio, 1989.

J.-L. Lagarce, *Juste la fin du monde*, Les solitaires intempestifs, 2000.

**3) Autre Séminaire de votre choix à prendre dans d'autres filières**

● **EC 2. Ecritures contemporaines (18 heures)**

*Enseignante : Marion Chénétier-Alev*

*6 séances de 3 heures.*

Malgré la disparité de leurs œuvres, les auteurs (qu'ils soient auteurs de "textes" ou de "plateaux") dramatiques contemporains ont en commun de déplacer les habitudes de lecture et de lancer des défis à la représentation scénique, remettant en jeu les attentes traditionnelles du lecteur et du spectateur, comme de l'acteur et du metteur en scène. Pour ces raisons, entre autres, les écritures contemporaines, textuelles ou scéniques, sont réputées difficiles ou inabordables, elles déroutent souvent leur public. Ce séminaire propose donc de faire découvrir ces écritures des XXe et XXIe siècles, et de donner des outils méthodologiques pour les lire.

Il fonctionne en parallèle avec un Atelier de lecture du théâtre contemporain animé par le comédien Philippe Lebas au Conservatoire, qui donnera lieu à une rencontre avec l'auteur et une lecture publique au Volapük de Tours.

Cet Atelier, ouvert à 10 étudiants maximum, est à prendre dans le « Séminaire au choix » de l'UE2 ET de l'UE5. Il s'agit d'un atelier annuel, qui se déroule au Conservatoire, à raison de 2h par semaine.

Cette année, les auteurs/metteurs en scène au programme seront, pour le **séminaire** : Valère Novarina, Jon Fosse, Sarah Kane, Gisèle Vienne, Rodrigo Garcia, Romeo Castellucci ; et pour l'**atelier** : David Léon.

**Pour le séminaire, les oeuvres à acheter et lire sont :**

Valère Novarina, *Le Discours aux animaux*, P.O.L, 1987.

Sarah Kane, *4.48 Psychose*, L'Arche, 2001.

Oriza Hirata, *Tokyo notes*, Les Solitaires intempestifs, 1998.

● **EC 3. Musiques actuelles (12 heures)**

*Enseignant : Guillaume Bernard*

*6 séances de 2 heures.*

Ce cours pose les jalons des différents styles musicaux du siècle dernier et interroge la notion ambiguë de « musiques actuelles » (née dans les années 1980) à travers les problématiques qui la traversent (musique savante/musique populaire, musique enregistrée/musique vivante, uniformité/diversité, etc.).

Repères bibliographiques

Michka Assayas (dir.), *Dictionnaire du rock (2 tomes)*, Robert Laffont, 2001.

Jean-Yves Bras, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Papillon, 2003.

Jean-Marie Leduc, *Le dico des musiques*, Paris, Seuil, 1996.

Gilles Mouëllic, *Le jazz. Une esthétique du XXe siècle*, Rennes, PUR, 2000.

Jean-Jacques Nattiez (dir.), *Musiques une encyclopédie pour le XXIe siècle, Vol. 1 Musiques du XXe siècle*, Paris, Actes Sud/Cité de la musique, 2002.

Marc Robine, *Il était une fois la chanson française des origines à nos jours*, Paris, Fayard/Chorus, 2004.

Ludovic Tournès, *Du phonographe au MP3. Une histoire de la musique enregistrée*, Paris, Autrement, 2008.

Pour une exploration plus spécifique des styles musicaux (du jazz au rock progressif en passant par le rap et la musique électronique) voir la collection

« Formes » de la maison d'édition Le Mot Et Le Reste.

● **EC 4. Quelques repères sur l'art contemporain (12 heures)**

*Enseignante : Catherine Douzou*

*4 séances de 3 heures (en fin de semestre)*

Ce cours propose quelques repères pour réfléchir aux formes et aux évolutions de l'art dans les XXe et XXIe siècles et pour en comprendre les enjeux qui lui sont propres. L'artiste en résidence à l'université, Florent Lamouroux, viendra exposer ses conceptions de la création contemporaine, à partir de son propre travail artistique, des influences qu'il revendique ou dénie, tout en questionnant le statut du « créateur contemporain ».

Repères bibliographiques

Denys Riout, *Qu'est-ce que l'art moderne ?* Gallimard, 2001.

Serge Lemoine (dir.), *L'art moderne et contemporain : peinture, sculpture, photographie, graphisme, nouveaux médias*, Larousse, 2010.

Nahon Pierre, *Dictionnaire amoureux de l'art moderne et contemporain ; dessins d'Alain Bouldouyre*, Plon, 2014.

<b>UE 2. Professionnelle</b>
------------------------------

● **EC 1. Economie et institution du spectacle vivant (24 heures)**

*Enseignants : Robert Fohr (12h CM) - Bastien Noël (12h TD)*

Sans aller jusqu'à affirmer que sans financement public il n'y aurait pas de culture, il faut admettre que les activités culturelles, notamment dans le secteur des arts du spectacle, de par leur nature même, sont largement conditionnées par l'intervention des collectivités publiques. Ce cours a pour but de présenter dans un premier temps les financements de l'Etat et des collectivités territoriales : Communes, Etablissements publics de coopération intercommunale, Départements et Régions. Il y est également question du financement privé de la culture que cela soit à travers les interventions des sociétés civiles, qui assurent la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins, ou à travers le mécénat. Enfin sera traitée la problématique du financement des projets internationaux. Ce cours aborde également de manière pratique le montage des dossiers de demande de subvention et leur présentation devant les partenaires institutionnels.

#### Repères bibliographique

Jean Waline, *Droit administratif*, Dalloz, 2008.

Sophie Monnier, Elsa Forey, *Droit de la culture*, Gualino Editeur, 2009.

Philippe Bartélémy, *Financer son projet culturel*, Territorial, 2008.

Ministère de la Culture - *Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques (DEPS), Statistiques de la culture : chiffres clés 2010*, 2010.

Maryvonne de Saint-Pulgent, *Le gouvernement de la culture*, Gallimard, 1999.

Françoise Benhamou, *Economie de la Culture*, La Découverte (collection Repères), 2003.

### ● EC 2. Initiation à la gestion des arts vivants (12 heures)

*Enseignant : Françoise Dupas (Directrice du Petit Fauchoux à Tours)*

*6 séances de 2 heures*

Ce cours posera les bases de la gestion et du droit dans le domaine des arts vivants.

Il abordera :

- l'environnement économique d'une production, les différentes sources de financements et notamment celles provenant des sociétés civiles et organismes professionnels du spectacle vivant.

- l'environnement juridique, notamment les différents types de contrats

- l'environnement social, notamment ce qui concerne les modes de rémunérations des artistes.

Il proposera d'analyser et de comprendre les différents outils de gestion et leurs interactions (bilan, compte d'exploitation, plan de trésorerie, etc).

Enfin, il permettra de travailler concrètement sur le budget d'une production et d'une structure culturelle. Comment bâtir un budget, le suivre, le réaliser, l'évaluer.

#### Repères bibliographiques :

Jean-François Regnard, *Lire un bilan, c'est simple !* Top Editions, 2001

Danièle Lupin et Erwan Royer, *Organiser et gérer une manifestation*, Juris éditions 2006

Lucie Guchet, *Créer et gérer mon association*, Puits fleuri, 2014

Ouvrage collectif, *Les contrats du spectacle*, La Scène, 2014

[www.juriseditions.fr](http://www.juriseditions.fr)

[www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)

[www.cagec.fr](http://www.cagec.fr)

[www.lascene.com](http://www.lascene.com)

### ● EC 3. Un séminaire à choisir (18 heures minimum ou 24 heures)

#### 1) Ciné-club universitaire (sur 1 semestre)

*Eric Rambeau*

(Environ 14 séances de 2 heures et 8 projections publiques)

Les étudiants inscrits au ciné-club universitaire accomplissent deux tâches distinctes :

a) Préparation d'une saison de programmation (7 ou 8 séances qui auront lieu l'année suivante) autour d'un thème défini en début d'année.

Cette préparation s'accompagne d'une présentation des films sélectionnés, présentation adaptée à différents supports : textes très courts pour flyers et programmes universitaires, textes plus étoffés faisant appel à un appareil critique et destinés à être diffusés sur le site Internet de l'Université et/ou imprimés dans une plaquette.



- b) Animation des projections de l'année en cours, ce qui implique :
- a) d'être présent aux projections
  - b) de se charger de la présentation d'au moins un des films de la saison
  - c) d'être co-responsable de la page Facebook du ciné-club (notamment, prendre en charge l'annonce d'une au moins des soirées.)

Les étudiants seront notés en fonction de deux critères :

- \* leur investissement dans l'atelier (participation au choix des films, qualité des commentaires et des suggestions, animation des soirées etc.)
- \* la qualité de leur travail de rédaction.

Au premier semestre, la partie ciné-club proprement dite comporte 12 séances de 2 heures, les 11 premières séances étant consacrées au visionnement et commentaire de films susceptibles de s'intégrer à la thématique retenue (les films étant proposés par l'enseignant comme par les étudiants) et la douzième servant à établir la liste définitive des films retenus pour la saison suivante.

L'atelier est complété par l'intervention du directeur des *Studios*. L'assistance à ces interventions est obligatoire.

Le nombre de places étant limité à 7, dans les 72 heures suivant la réunion de rentrée, les étudiants doivent envoyer une lettre de motivation et un CV à [rambeau@univ-tours.fr](mailto:rambeau@univ-tours.fr)

## 2) Atelier de lecture du théâtre contemporain (sur 2 semestres)

*Enseignant : Philippe Lebas*

Philippe Lebas est comédien, metteur en scène et responsable du département théâtre du CRR de Tours. *Envoyer une lettre de motivation à : [plebas0551@orange.fr](mailto:plebas0551@orange.fr)*

Né de notre passion pour l'écriture dramatique contemporaine et de notre souci d'en décomplexer l'accès, nous proposons à dix étudiants en Master 1 d'Arts du spectacle de partager un atelier de lecture et de pratique avec un groupe d'élèves du conservatoire Francis Poulenc.

Au cours des années précédentes et selon les orientations des auteurs, les ateliers se sont démultipliés, rassemblant différents groupes qui se retrouvent en fin d'année lors de présentations publiques.

L'atelier s'articule autour de trois temps.

Un premier temps qui rassemble les participants tous les lundis matin de 10h à 12h du mois d'octobre 2015 au mois de mai 2016.

Ce premier temps permet de lire l'ensemble de l'œuvre de l'auteur, d'en appréhender le style et de l'expérimenter sous la forme de lectures scéniques.

Un deuxième temps se concentre sur la rencontre avec l'auteur. Ce n'est pas le cercle des poètes disparus (encore que...) mais le cercle des lecteurs avertis qui questionnent l'auteur : son rapport à l'acte d'écrire, son élan, son rapport au monde, au public, à ses interprètes...

Le troisième temps rassemble l'ensemble des ateliers qui ont travaillé sur l'auteur pendant l'année lors d'une résidence au Volapük au cours de laquelle chaque atelier présente une lecture publique ou une forme scénique.

Après avoir rencontré Christophe Pellet, Pauline Sales, Sylvain Levey, Evelyne de la Chenelière, Eric Delphin Kwegoue et Magali Mougel, nous avons choisi, Marion Chénétier-Alev et moi-même, de partir à la découverte d'un jeune dramaturge français : David Léon. Ses textes vous seront remis lors de la première séance.

## 3) Théâtre universitaire de Tours (sur 2 semestres)

*Direction Pauline Bourse*

Rêvons un peu...rions beaucoup...le théâtre politique, la suite!

“De l'amour! De l'amour! Au diable la morale!” et du rire: vive le théâtre politique et poétique avec Shakespeare!

Vous souhaitez follement vous amuser et devenir autre? Vous avez envie d'être comédien au sein d'une troupe étudiante dans laquelle se croise toutes les disciplines universitaires? Vous êtes curieux de découvrir comment se construit la création théâtrale dirigée par des professionnels? vous vous interrogez sur comment prendre le monde tel qu'il est, sans vous sentir trop envahi? Vous cherchez comment changer votre rapport au réel pour le réenchanter? vous avez l'impression de ne pas toujours savoir qui vous êtes? la troupe Universitaire de tours est pour vous!

Depuis deux ans le troupe s'intéresse aux liens entre théâtre, jeunesse et politique; Elle propose pour sa nouvelle création de passer définitivement du côté de la comédie et de l'amour dans tous ses états, en mettant en scène la Nuit des Rois du génial Shakespeare. Elle continuera ainsi, grâce au théâtre, à rire du monde - des fous, des sots, des méprisants, des

méchants -pour- qui sait,! peut-être mieux le changer... venez vivre cette expérience unique de troupe universitaire, festive et engagée, en collaboration avec l'Ecole de Jazz à Tours et l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Tours!

Représentations publiques lundi 3 et mardi 4 avril à 20h30 Salle Thélème.

Inscription: uniquement sur audition les 14 et 15 septembre au service culturel de l'université, porte 109 bis du site Tanneurs

#### **4) Résidence de Florent Lamouroux - service culturel (sur 2 semestres)**

En 2016-2017, l'Université accueille en résidence le plasticien Florent Lamouroux. Tout au long de l'année, il développera son travail de recherche et de création autour de la notion de "travail" comme activité humaine principale, codifiée et vitale.

La pratique artistique de Florent Lamouroux s'inscrit dans divers contextes humains et sociaux. Il étudie puis revisite les codes de ces environnements afin d'en questionner le sens et de permettre au public de (se) regarder autrement; l'artiste joue avec les règles d'un jeu qui serait notre vie quotidienne. Sa démarche ludique interroge les clichés liés à l'uniforme et à la norme. Attaché à une certaine économie, il utilise son corps comme outil de production qu'il met en scène de façon parodique et ironique, se reproduisant lui-même. Prolongeant cette économie humaine et matérielle, il utilise des matériaux souvent pauvres et connotés, tel le sac poubelle dont il exploite les qualités plastiques dans ses créations pluridisciplinaires et "home made".

#### **Présentation du Laboratoire ouvert en séminaire libre à 5 étudiants de M1 ADS**

Florent Lamouroux, plasticien en résidence à l'université est actuellement à la recherche de "créateurs d'emploi" afin de repenser nos vies de façon poétique, utopique et artistique.

La diversité des compétences recherchées sera exploitée dans un projet questionnant le monde du travail et ses codes et plus largement notre place dans la société, à l'apogée de ses connaissances théoriques et à l'aube de son entrée dans le marché du travail.

Que vous veniez du droit, des lettres, de la communication ou de la médiation culturelle, futurs ingénieurs, géologues ou biologistes, votre profil nous intéresse!

#### **Florent Lamouroux**

Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Bourges, Florent Lamouroux réside près de Chinon. Son travail est accueilli dans des espaces dédiés à l'art tels des centres d'art ou des galeries, mais aussi dans des lieux plus inattendus (théâtre, centre chorégraphique, contexte forestier, milieu rural, entreprise ou friche industrielle).

Il est actuellement représenté par la galerie Isabelle Gounod à Paris.

#### **5) Autre séminaire de votre choix à prendre dans une autre filière**

##### **• EC 4. Les politiques culturelles (18 heures)**

*Enseignante et coordinatrice: Nicole Denoit*

*6 séances de 2h et rencontres avec des professionnels.*

1- Après avoir évoqué les grandes étapes de la mise en place d'une politique culturelle en France, seront abordés les actuels questionnements qui président à sa mise en oeuvre et organisent les choix qui sont opérés par les organismes publics et privés. (12 heures de cours)

2- Interventions de professionnels de la Culture. ( La présence aux conférences est obligatoire)

#### Repères bibliographiques :

Robert Abirached, *Le Théâtre et le Prince*, Paris, Plon, 1992.

Robert Abirached, *La Décentralisation théâtrale*, Actes Sud-Papiers/ANRAT, 1992 - 2005.

*Cinquante ans après: culture, politique et politiques culturelles* (Travaux et documents n°27) sous la direction de Elie Barnavi et Maryvonne de Saint Pulgent, Comité d'Histoire, La Documentation française, 2010

*Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011* (travaux et documents, n°28) sous la direction de Philippe Poirier, Comité d'histoire, La Documentation française, 2011

*Une ambition partagée? la coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009)* Travaux et documents n°26) sous la direction de Philippe Poirier et René Rizzardo, Comité d'histoire, la Documentation française, 2009

● **EC 5. Elaborer son projet professionnel (10 heures)**

*Enseignante et coordinatrice: Nicole Denoit*

A partir de la rencontre avec des professionnels du monde de la culture, il s'agira d'analyser le fonctionnement des structures dans lesquelles ils interviennent et de discerner les postes pouvant correspondre aux orientations du Master pour ensuite poser les bases d'un projet personnel. Analyse d'offres d'emploi du secteur culturel. Atelier CV/ lettre de motivation/ utilisation des réseaux sociaux.

<b>UE 3. Pratique</b>
-----------------------

● **EC 1. Langue vivante : pratique théâtrale en anglais (sur 2 semestres)**

*Enseignante : Frédérique Fouassier*

*20 places maximum*

*12 séances de 2 heures*

*Faire une lettre de motivation + CV à frederique.fouassier@univ-tours.fr*

Ce cours, encadré par un professionnel du théâtre et un enseignant d'anglais, sera organisé sur deux semestres consécutifs, afin de respecter une progression pédagogique, linguistique et artistique, puisqu'il s'agit d'une entreprise collective. Des exercices de jeu et de mise en scène amèneront à l'adaptation et à la distribution du texte choisi en vue de sa représentation au second semestre. L'objectif général est de travailler autant la pratique théâtrale (jeu, mise en scène, travail technique) que la langue. Mais pour ce faire de façon efficace, il faut une connaissance approfondie du texte en question, ce qui impose aussi un travail assidu de lecture et d'analyse. Il est proposé d'explorer aussi des documents portant sur d'autres mises en scène en cours ou précédentes.

ou

● **EC 1. Langue vivante en anglais (sur 2 semestres)**

*Enseignant : Eric Rambeau*

*12 séances de 2 heures*

Ce cours sera l'occasion d'aborder les compétences linguistiques classiques (compréhension et expression, orales et écrites) en les utilisant pour des travaux liés à la production artistique.

Ainsi, nous travaillerons successivement sur la lecture et l'écriture de critiques de spectacles, la mise au point d'un synopsis de film ainsi que de son dispositif de communication (synopsis, casting, publicité, interviews, revues de presse...) et la programmation et la communication autour d'un festival mêlant différentes formes artistiques (théâtre, musique, cinéma, danse...)

Les étudiants seront évalués sur leurs productions orales aussi bien qu'écrites.

**NB : Les étudiants peuvent aussi choisir un autre cours de langue (italien - allemand - espagnol - portugais - néerlandais) qu'ils gardent les 2 semestres. Ils doivent se mettre en relation avec les secrétariats concernés.**

● **EC 2. Méthodologie en Arts du spectacle (10 heures)**

*Enseignante : Nicole Denoit*

Ce cours portera sur la spécificité des critères de choix d'un terrain d'activité en vue d'un stage, d'une intégration professionnelle ou d'une poursuite d'études en Master recherche. Les étudiants bénéficieront de deux séances de formation à la recherche documentaire sur internet, dont l'une sera plus individualisée. Il s'agira aussi d'apprendre à interroger un contexte, à dégager une problématique d'observation et d'analyse, à composer un plan, à organiser le travail à moyen et long terme. On abordera les problèmes de rédaction (conventions typographiques et bibliographiques, construction des paragraphes, des transitions, enjeux de l'introduction et de la conclusion).

**UE 4. Fondamentale**

· **EC 1. Archives du cinéma (24 heures)**

*Enseignante: Valérie Vignaux*

*8 séances de 3 heures.*

Le cours pour présenter les enjeux actuels de la conservation des archives cinématographiques s'attachera dans un premier temps à restituer les moments clefs d'une approche patrimoniale du cinéma (création des cinémathèques ou obligation par la loi au dépôt légal). Puis à partir d'exemples précis, empruntés au cinéma de fiction, documentaire ou institutionnel, on étudiera les archives du cinéma dans leur diversité physique (affiches, photos, papiers ou films) et leur possible agencement à des fins de valorisation.

Repères bibliographiques

Raymond Borde, *Les cinémathèques*, Paris, Ramsay, 1988.

Patrick Olmeta, *La cinémathèque française de 1936 à nos jours*, CNRS, 2000.

Raymond Borde et Freddy Buache (post-face de Dominique Païni), *La crise des cinémathèques et du monde*, Lausanne, L'Age d'homme, 1997.

Valérie Vignaux (dir.), « Archives », 1895, n°41, octobre 2003.

Michèle Lagny, *De l'Histoire du cinéma, méthode historique et histoire du cinéma*, Paris, Armand Colin, 1992.

· **EC 2. Ateliers : autres publics (10 heures)**

*Enseignant : Jose Manuel Cano-Lopez*

*5 séances de 2 heures*

**Analyses des pratiques théâtrales en direction des publics dits « empêchés »**

1. Contexte et historique de l'évolution des actions culturelles dans les milieux dits « empêchés » : mise en œuvre des politiques de démocratisation et de démocratie culturelles, élargissement des publics et des pratiques
2. Analyse d'actions ouverture aux publics des démarches de création : objectifs, contraintes, analyse de cas.
3. Analyse d'actions artistiques et culturelles en milieu rural : objectifs, contraintes, partenariats, analyse de cas.
4. Analyse d'actions artistiques et culturelles en milieu médical (IME, IMP, Unités psy., IBODE) : objectifs, contraintes, partenariats, analyse de cas.
5. Analyse des expériences menées la Cie José Manuel Cano Lopez en milieu carcéral et auprès de l'UEAL et de la PJJ : objectifs, contraintes, partenariats, analyse de cas.

· **EC 3. Un séminaire à choisir (18 heures minimum ou 24 heures)**

Nous recommandons particulièrement

- 1) Les cours du parcours ADS (pour les étudiants qui n'ont pas fait leur licence à Tours).
- 2) Autre séminaire de votre choix à prendre dans une autre filière

**UE 5. Professionnel**

● **EC 1. Médiations du spectacle :**

**a) infographie**

*Enseignant : Michaël Robert*

Ce cours combine réflexion pratique et esthétique sur les supports de médiation du spectacle (programmes, affiches, visuels divers...), et ateliers d'initiation à la compréhension et au maniement des différents logiciels de mise en page, d'infographie et de traitement de l'image.

Une évaluation différente pour chaque élément est requise. Il a aussi pour but d'aider à acquérir les bases en matière de conception graphique: les formes de base, l'équilibre et l'harmonie (critères de lisibilité d'un document), le traitement de

l'image, la couleur, le choix typographique... Cette initiation sera réalisée à l'aide des logiciels de PAO professionnels (Indesign, Photoshop, Illustrator et Acrobat)

Pour parfaire la connaissance de ces programmes, d'une séance à l'autre, des exercices seront proposés et analysés.

Repères bibliographique

Alistair Dabbs, Alastair Campbell, *La Bible de l'infographiste*, Éditions Evergreen, 2005 [ouvrage fondamental à l'usage des concepteurs graphistes sur internet et impression].

**b) supports visuels :**

*Enseignante : Karin Romer (karin.romer@wanadoo.fr)*

*6 séances de 2 heures*

Une analyse critique des supports d'information et de communication de structures de création et de diffusion dans leur diversité : de la feuille d'information au journal, des plaquettes brochures de saison, en passant par les magazines, les revues, aux publications, on explorera et critiquera les moyens mis en œuvre pour sensibiliser, séduire, conquérir les spectateurs, les auditeurs à venir. Comment parler, raconter, écrire, faire voir, faire rêver, donner envie, susciter du désir, transmettre, communiquer ? Nous nous attacherons à travers des enquêtes menées par les étudiants, à une lecture sémiologique des supports de communication, des chartes graphiques pour déceler l'adéquation entre un projet artistique et les moyens graphiques et textuels choisis pour le mettre en valeur.

Nous aborderons évidemment la place des nouvelles technologies dans les outils de la communication et la et de médiation et analyserons en quoi les stratégies de communication sont désormais transformées par l'ère numérique. Pour cette partie, des rencontres seront organisées avec des responsables de communication de structures de la région qui transmettront les techniques désormais incontournables dans leur profession et leur réflexion sur les nouvelles exigences de la communication.

● **EC 2. Médiation culturelle et cinéma** (24 heures)

*Enseignante : Valérie Vignaux*

*8 séances de 3 heures*

Si le cinéma est un art qui, plus que tout autre, emporte l'adhésion massive du public et dont la seule médiation en tant que mise en relation semble parfois se résumer à un intense battage médiatique, il est pourtant une large part de la production cinématographique dont il faut accompagner la découverte.

Là est l'enjeu de la médiation culturelle, réel travail de fond pour ouvrir et amener le public à des productions artistiques exigeantes et moins exposées.

La médiation est une phase clé où se définissent le choix et l'ambition d'un projet artistique et culturel et où se pose la question du public (des publics). Concept aux contours flous toujours en mutation et dont la définition est fonction des outils mis en œuvre pour la rencontre effective entre une œuvre cinématographique et un spectateur.

A travers l'intervention de professionnels du cinéma et de l'action culturelle, ce cours s'attachera à explorer les diverses formes de médiation mises en œuvre autour d'objets cinématographiques.

● **EC 3. Langue vivante :**

**Pratique théâtrale en anglais** ou **Langue vivante en anglais** ou **autre langue**

Voir descriptif du premier semestre

● **EC 4. Un séminaire à choisir (18 heures minimum ou 24 heures)**

**1) Droit des auteurs et associations** (24 heures)

*Enseignant : Mathieu Meunier, Isabelle Vignaud*

*8 cours de 3 heures*

En s'appuyant sur des exemples concrets, ce cours proposera de détailler les différentes modalités d'organisation administrative nécessaires à la mise en place d'un projet : entité juridique, cadre légal et réglementaire. De la production artistique, à la diffusion et l'administration, nous nous intéresserons aux différents modes de conduite d'un projet et de son environnement professionnel.

Repères bibliographiques :

Philippe Audubert, *Profession entrepreneur de spectacles 2012*, Paris, édition IRMA, décembre 2011.

Philippe Henry, *Spectacle vivant et culture d'aujourd'hui. Une filière artistique à reconfigurer*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2009.

Cyrille Planson, *spectacle vivant*, La Scène 2008, (coll. Aide mémoire).

Eric Baron et Michèle Ferrier-Bahut, *Mode de gestion des équipements culturels*, Presses Universitaires de France, Grenoble 2003.

Jean Vincent, *Droits d'auteurs et droits voisins*, La Scène 2009 (coll. Aide mémoire)

Nicolas Marc, *Les employeurs et les intermittents du spectacle*, La Scène/Millénaire Presse, 2008.  
Jurisculture, *Mémo Spectacle 2011 : social, fiscal, juridique, billetterie, droits d'auteur et droits voisins ...*  
Les centres de ressources :  
IRMA : Fiches pratiques / IRMA.  
Hors les murs : fiches pratiques / Hors les murs.  
Centre National de la Danse : fiches pratiques / Centre National de la Danse.  
L'Annuaire du spectacle vivant 2011, Centre national du théâtre, 2010.

## 2) Atelier d'écriture de scénario

Écrire pour l'image

Cet atelier d'écriture de scénario est dirigé par Louise Revoyre et Marie Belhomme, scénaristes pour la télévision et le cinéma. Construire un personnage, un univers, une histoire, penser en actions, en sons, en images, faire ressentir et comprendre ce qu'on a dans la tête, avec comme seuls outils les mots sur le papier...

C'est cette expérimentation que propose notre atelier. Chacun pourra développer l'écriture, en solo ou en duo, de son propre court-métrage. De la naissance de l'idée à celle du personnage, de l'écriture de scènes à l'apprentissage des contraintes scénaristiques, il s'agira de faire naître ensemble des scénarii de courts-métrages, de les travailler, les structurer, mais aussi de les remettre en cause, sous le regard bienveillant et critique du groupe.

À l'heure où dans nos vies, les images se déversent et sont de plus en plus nombreuses, cet atelier se propose d'apprendre à les concevoir pour mieux les déchiffrer.

Après une première carrière d'assistante monteuse et d'assistante réalisatrice, Louise Revoyre est aujourd'hui scénariste pour la télévision, tout en écrivant également pour la littérature jeunesse.

Marie Belhomme a suivi une formation de scénariste au CEEA. Elle a écrit pour la télévision et le cinéma avant de passer à la réalisation. Les chaises musicales, son premier long-métrage, sortira en salles en juin 2015.

*Inscription au service culturel, site des Tanneurs, porte 109 bis début janvier 2016*

## 3) Atelier de lecture du théâtre contemporain (sur 2 semestres)

*Enseignant : Philippe Lebas*

Voir le descriptif du cours au premier semestre.

## 4) Théâtre universitaire de Tours (sur 2 semestres)

Voir le descriptif du cours au premier semestre.

## 5) Résidence Florent Lamouroux service culturel (sur 2 semestres)

## 6) Autre séminaire de votre choix à prendre dans une autre filière

### UE 6. Stage

#### ● EC1 Stage (d'un mois minimum modulable)

*Enseignante coordinatrice des stages : Nicole Denoit*

Les étudiants auront à effectuer un stage d'un mois modulable dans le milieu culturel, à l'issue duquel ils devront rédiger un rapport, visé par l'institution d'accueil.

Les deux dernières semaines des semestres sont plus particulièrement réservées à cet effet. Toutefois, il est possible d'effectuer le stage à n'importe quel moment de l'année universitaire, en fonction des disponibilités de la structure d'accueil et de l'étudiant. Une dispense des cours ne saurait cependant être accordée pour cause de stage.

Les stages doivent prendre fin au 15 mai au plus tard pour que les étudiants soient en mesure de rendre leurs rapports dans les délais pour la correction et la transmission au secrétariat.

Le retour des rapports de stage aux enseignants est à prévoir début juin 2016.

#### ● EC 2. Préparation au stage (6 heures)

*Enseignante coordinatrice des stages : Nicole Denoit*

## B2.3 MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES <sup>1</sup>			
		1 <sup>ère</sup> Session			2 <sup>ème</sup> Session			1 <sup>ère</sup> Session		2 <sup>ème</sup> Session	
		Typ ede con- trôle	Typ ed'é preu ve	Coef .	Typ e de con- trôle	Typ ed'é preu ve	Coef f.	Typ ed'é preu ve	Coef f.	Typ ed'é preu ve	Coef f.
<b>UE 1 - fondamentale</b>	<b>12</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
1. Séminaire à choisir dans le Parcours	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
2. Ecritures contemporaines	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
3. Musiques actuelles	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
4. Sémiologie des images fixes	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 2 - professionnelle</b>	<b>15</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
1. Institutions du spectacle vivant	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
2. Gestion du spectacle vivant	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
3. Séminaire à choisir	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
4. Les politiques culturelles	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
5. Elaborer son projet professionnel	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 3 – Pratique</b>	<b>3</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
1. Langue vivante	2	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
2. Méthodologie en arts du spectacle	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 4 - fondamentale</b>	<b>9</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
1. Archives du cinéma	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
2. Ateliers : autres publics	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
3. Séminaire à choisir dans le Parcours	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 5 - professionnelle</b>	<b>14</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
1. Médiations du spectacle infographie revue et supports visuels	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
2. Médiation culturelle et cinéma	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
3. Langue vivante	2	CC	E/O	1	ET	E	1	E	1	E	1
4. Séminaire à choisir dans le Parcours	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 6 – Stage</b>	<b>7</b>										

CC : contrôle continu – ET : examen terminal – E : écrit – O : oral

### Première session

Tous les cours relèvent du contrôle continu.

### Deuxième session

Examen terminal pour tous les cours.

<sup>1</sup> Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

## Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 <sup>er</sup> au 8 septembre 2016
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	Le 24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre	Jeudi 8 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre (L1-L2- L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre	Jeudi 6 avril 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 9 au 19 mai 2017
Rattrapages	Du 12 au 16 juin 2017

